

RÉSEAU NATIONAL JEUNES EN ERRANCE

2012

Bulletin n°1 -2012

SOMMAIRE

Articles, revues, livres, rapports... ..	p. 2
Urgence sociale et mobilisations.....	p. 3
Dans la jungle des textes réglementaires... ..	p. 4
Les rencontres Errance 2011	p. 4
Les rencontres Errance 2012.....	p. 4
Les chiens.....	p. 5
La recherche « Jeunes en errance et addictions »	p. 6
De <i>Hope in stations</i> à <i>Work in stations</i>	p. 6
Re-naissance du réseau Errance-Bretagne	p. 6

Ce bulletin est réalisé et diffusé par les CEMÉA avec l'aide financière du Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Direction Générale de la Cohésion Sociale). Il est adressé aux structures au travail avec des jeunes en errance.

CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75883 Paris cedex 18

Pages Errance sur le site CEMÉA : www.cemea.asso.fr/spip.php?rubrique375

Contact : francois.chobeaux@cemea.asso.fr

Le bas seuil d'exigence : une solution pour sortir les SDF de la rue ?

Un dossier dans Lien Social n°1044, 5 janvier 2012, p. 10-17.

« Carteret » à Lyon, le défunt « La Place » à Grenoble, des accueils collectifs à très bas seuil. Le titre du dossier est ambigu : il s'agit plus de solutions d'accueil dans la dignité et sans projet normatif allant vers une insertion largement illusoire, que d'une « sortie » de la rue au sens d'une sortie de l'errance.

Dans la peau d'un jeune SDF

Phosphore, mars 2012, p. 28-31.

Bref reportage sur une journée avec un jeune de 18 ans en dérive, avec en marge du texte des éléments de compréhension : FNARS, réseau Errance...

Rien d'exceptionnel, à part le fait que ce soit dans *Phosphore*. Tant mieux.

Les jeunes en errance

Sur le site www.agentsdentretiens.fr

Un entretien avec François Chobeaux...

Urgences sociales

C'est le thème du n°84 de la revue *Empan*, de décembre 2011.

L'urgence sociale du point de vue de la grande exclusion (SDF, Samu social, accueils d'urgence...) et du point de vue de la protection des mineurs (placements immédiats).

Clinique psychanalytique de l'exclusion

Olivier Douville (dir), Dunod, 2012.

Des psychiatres, des anthropologues, des psychologues, tous psychanalystes, réfléchissent sur leurs pratiques avec les publics de l'exclusion. Il est question d'errance, de marginalité, avec une clé de lecture inhabituelle mais qui ouvre des espaces à réfléchir.

La rue des précaires. Soins psychiques et précarités

Jean-Pierre Martin, Erès, 2011.

À partir de l'expérience clinique de la psychiatrie avec des précaires et des SDF, la proposition d'une clinique adaptée contextualisée dans notre début de siècle : isolements, tendances à la performance, stigmatisations...

Le Conseil d'Etat et la loi DALO

Dans sa grande sagesse, le Conseil d'Etat a pris un arrêt le 10 février pour enjoindre à l'Etat de respecter la loi DALO. Ceci allant jusqu'à intimer au gouvernement d'ordonner aux Préfets de réquisitionner, si nécessaire, tous les locaux et logements disponibles pour l'hébergement des sans-abris.

Des nouvelles de la Coordination Nationale des Professionnels de l'Urgence Sociale

Réunie en bureau le 13 Février, elle salue la décision du Conseil d'Etat du 10 Février 2012 reconnaissant le droit à l'hébergement comme une liberté fondamentale.

« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »

« Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir (...) y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée ». art 345-2/3 Code de l'action sociale et des familles.

Pourtant, fin-mars, ce seront plus de 10 000 hommes, femmes et enfants qui retrouveront à leur tour les trottoirs de nos villes, condamnés à la survie de chaque instant.

Ces remises à la rue sont effectuées en dépit de la loi et, à présent, de la reconnaissance du droit à l'hébergement comme une liberté fondamentale.

Nous, professionnels de l'urgence sociale, n'accepterons pas de voir la loi et la reconnaissance d'une liberté fondamentale piétinées de cette manière. La « politique des températures » est intolérable et indigne de notre pays de droit. C'est toute l'année que les personnes à la rue souffrent et décèdent sur le pavé. Nous ne le tolérerons plus. L'arrêt historique du Conseil d'Etat nous en donne les moyens.

La Coordination Nationale des professionnels de l'urgence sociale demande donc à l'Etat de s'engager publiquement à ce qu'aucune des personnes prise en charge dans le cadre du « plan froid » ne soit remise à la rue et de donner des directives en ce sens aux préfetures.

Si tel n'est pas le cas, des actions de mobilisation de très forte ampleur seront engagées et toutes les personnes qui le souhaitent seront accompagnées à faire valoir leur droit à l'hébergement devant les tribunaux.

Il est temps que l'Etat consente à recalibrer le dispositif d'hébergement au regard de besoins qui explosent, du fait de la crise économique. Les professionnels de l'urgence sociale se donneront les moyens qu'il en soit le cas. Il en va de la cohésion et de la paix sociale, du ciment de notre République et de destins humains.

Depuis la diffusion de ce communiqué, la CNAPUS appelle à une grève nationale des professionnels le mardi 27 mars. **Contact** : cnapus@gmail.com et www.urgencesociale.org

DANS LA JUNGLE DES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

La circulaire du 20 février 2012 « relative à la campagne budgétaire du secteur "accompagnement, hébergement et insertion" »

Circulaire DGCS/1A/5C/2012/86, NOR : SCSA 1205743C. cf. ASH n°2749 du 2-3-2012.

En allant sur <http://circulaire.legifrance.gouv.fr> entrer la date de signature et lire avec une grande attention.

La circulaire du 13 janvier 2012 « relative à la mise en œuvre opérationnelle du logement d'abord »

Cf. ASH n°2744 du 27-1-2012.

Même manœuvre...

LES RENCONTRES ERRANCE 2011

Le compte-rendu est sur internet, sur les pages « Errance » du site des CEMÉA.

LES RENCONTRES ERRANCE 2012

2012 sera un cru particulier, parce que 3^{ème} et dernière année de la convention pluriannuelle DGCS-CEMEA 2010-2012 pour l'animation du réseau Errance.

Il est prévu dans la convention d'organiser fin-2012 un colloque national sur l'errance, capitalisant les travaux des 3 ans.

Cette rencontre-colloque aura lieu à Rouen les **jeudi 22 et vendredi 23 novembre**, invitée-accueillie par la ville, avec 250 participants. 60-70 participants du réseau Errance seront pris en charge en hôtels.

Le pré-pré projet est le suivant :

- Deux jours de « colloque » avec une succession d'interventions, de tables rondes... ;
- Les thèmes envisagés : la dimension psychopathologique, les politiques publiques locales, le traitement de l'errance dans les centres de formation, et les premiers grands acquis de la recherche Errance-Addictions 2012 ;
- Un passage par des comparaisons internationales-proches : Belgique, Luxembourg, Suisse, Italie, Espagne, Allemagne (contacts en cours pour la recherche 2012) ;
- Du cinéma : contact en cours pour projeter le jeudi soir en séance publique « Squats », le tout récent film de Pierre Carle ;

- Et pour ceux qui peuvent, un échange interne « Réseau Errance », le mercredi 21 après-midi.

Et une proposition : contribuer collectivement à un diaporama « Errance » à projeter entre les séquences de travail : des photos de lieux de travail ; intérieur et extérieur (avec le nom du lieu en incrustation), des photos de chiens, de sacs, de piercing, plutôt pas des photos de gens, ou seulement des groupes et de loin, des photos de camions...

À suivre dans les prochains bulletins 2012.

LES CHIENS

Opération « Les croquettes du cœur 2012 »

L'opération de dons initiée par l'association Prom'animal qui regroupe des distributeurs, des fabricants et des sociétés de services, a eu lieu fin-janvier/début-février sur l'ensemble du territoire. L'identification des structures de l'urgence sociale destinataires des dons a été efficacement coordonnée par Christophe Blanchard. Des tonnes de croquettes, des kilomètres de colliers et des litres de produit anti-puces sont en cours de livraison.

La hot-line « chiens » du réseau

Un mail incontournable : pour toute réflexion professionnelle sur les chiens (éducation canine et humaine, chenils et « haltes-chiens », santé-vétérinaires...): Christophe Blanchard, chrbb Blanchard@yahoo.fr

Un dispensaire pour animaux à Bordeaux

(Reprise du communiqué de presse de la fondation *Assistance aux animaux*)

Après Paris, Marseille, Toulon et Nice, c'est aujourd'hui à Bordeaux que la Fondation « Assistance aux animaux » a choisi d'ouvrir son nouveau dispensaire.

Ce dispensaire est réservé aux personnes en difficulté financière au moment où survient la maladie ou l'accident...Les soins peuvent être entièrement gratuits pour ceux qui justifient d'une absence de ressources...

Site web <http://fondationassistanceauxanimaux.com>

LA RECHERCHE « JEUNES EN ERRANCE ET ADDICTIONS »

L'aventure est lancée. Recherche documentaire sur internet (dont la découverte sur internet d'un beau reportage de Larbi Benchicha sur l'aventure du squat du wagon à Saint-Brieuc (<http://www.youtube.com/watch?v=wrwgsvjV6bk>), travail de terrain, contacts en Europe pour comparer, échanges inter-institutionnels....

Rennes, Saint-Nazaire, Rouen, Creil, bientôt Compiègne, les rencontres avec des équipes et des jeunes sont bien parties.

DE « HOPE IN STATIONS » À « WORK IN STATIONS »

Hope in station (« espoir-espérer dans les gares »), recherche et expérimentation européenne conduit en France par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (le bébé de Martin Hirsch), est arrivée au bout. On en attend toujours les comptes-rendus, synthèses et propositions. Ce qui est déjà acquis c'est que cela a coûté très cher, que cela a procuré du sous-emploi à des jeunes chercheurs instrumentalisés et payés à l'acte, et que cela a mobilisé nombre de grands penseurs jamais gratuits et de prestigieux bureaux d'étude qui ne le sont pas plus.

Une seconde phase vient d'être engagée : *Work in stations* (« Travail-travailler dans les gares » pour les non-anglicistes). Peut-être verra-t-on s'expérimenter l'invention exihilo de chantiers d'insertion, d'agences d'intérim social, voire de petits boulots d'insertion payés à l'heure, avec des propositions d'accompagnement global à la clé ? Tout autant de nouveautés exceptionnelles qui méritent bien d'importants financements nationaux et européens, et qui nécessiteront évidemment la mobilisation d'un appareillage théorique allant largement au delà des possibilités cognitives et conceptuelles des professionnels de terrain. Il nous reste à attendre les conclusions avec impatience.

RE-NAISSANCE DU RÉSEAU ERRANCE-BRETAGNE

Renait de ses cendres (des années 2000), le réseau Bretagne s'est réuni vendredi 9 mars à Lorient. CCAS et CHRS de Lorient, CAARUD et accueil de jour de Saint-Brieuc, Prévention spécialisée de Rennes, Quimper et Brest, IRTS de Lorient, stagiaires notant tout pour leurs mémoires, l'appel du biniou et du flan à l'avoine a réunit 18 participants. Quelques points saillants :

- L'arrivée de tout jeunes en rupture, fugue, fin d'ITÉP, d'IME et d'ÉREA, chair fraîche fragile disponible pour le deal, le sexe... ;

- L'évocation de la contrainte sexuelle et de la prostitution occasionnelle, masculine et féminine ;
- Le constat que les petits jeunes et nouveaux prennent n'importe quoi n'importe comment, et qu'il faut repartir à zéro avec eux sur les messages de réduction des risques ;
- L'évidence que la conception et les offres d'habitat-logement ne sont pas adaptées, et qu'il faut inventer, inventer, dans un contexte où la focale est mise sur les économies et sur le logement, le vrai, comme seule issue pensée.

Le prochain rendez-vous sera à Rennes en juin, date en cours de calage, avec la proposition d'un centrage sur « L'accueil des 16-25 ans ». Pour être tenu au courant, contacter l'équipe de prévention centre ville : lerelais.centreville@sea35.org et/ou sylvain.quedo@sea35.org